

COMPLEMENT D'IMPLANTATION

Approuvé par le Conseil municipal
le 24 juillet 1997

Le Président : François Mudry
Le Secrétaire : Maurice Sartoretti

PLAN DE QUARTIER DU SCEX

1:500

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 27 septembre 1989
Droit de sceau: Fr. 30.-

SION le 18 mai 1987
modifié le 7 avril 97

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL DE SION
LE PRÉSIDENT :
LE SECRÉTAIRE :

L'atteste:

Le chancelier

Allen



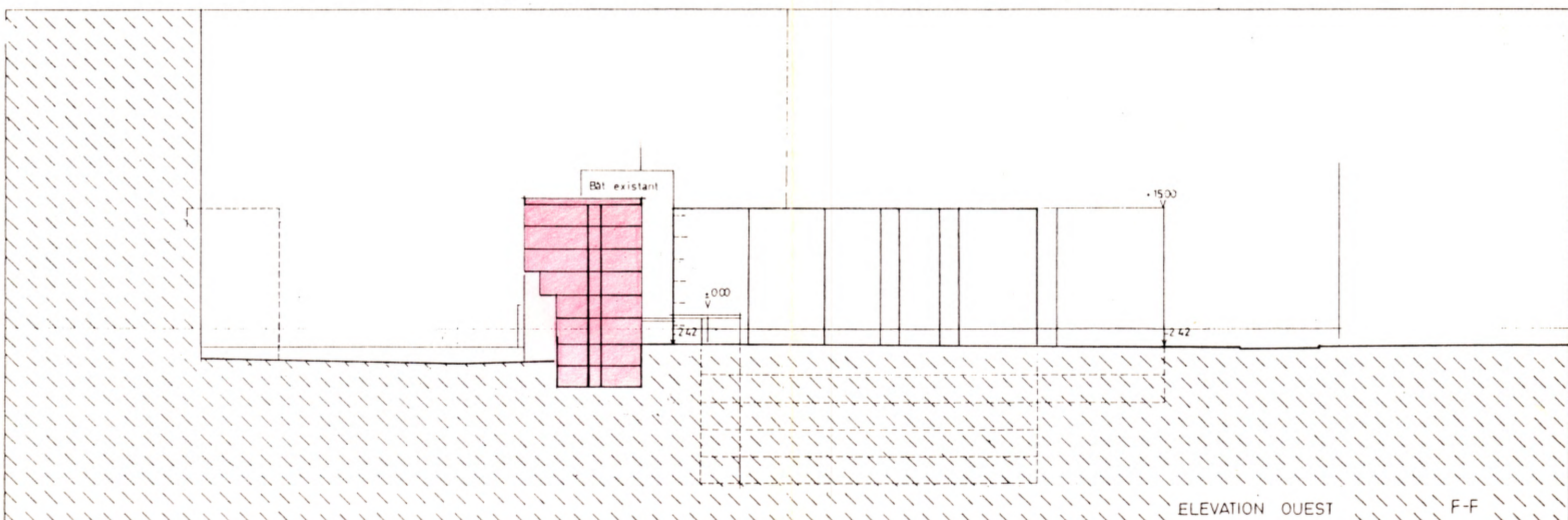
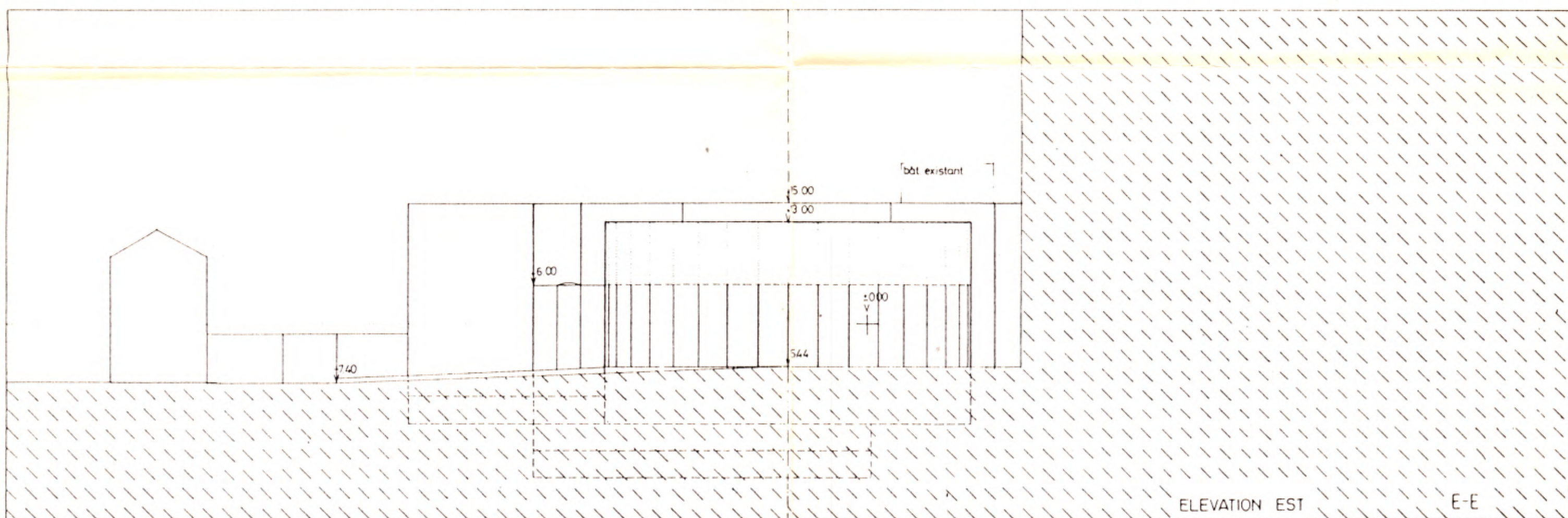
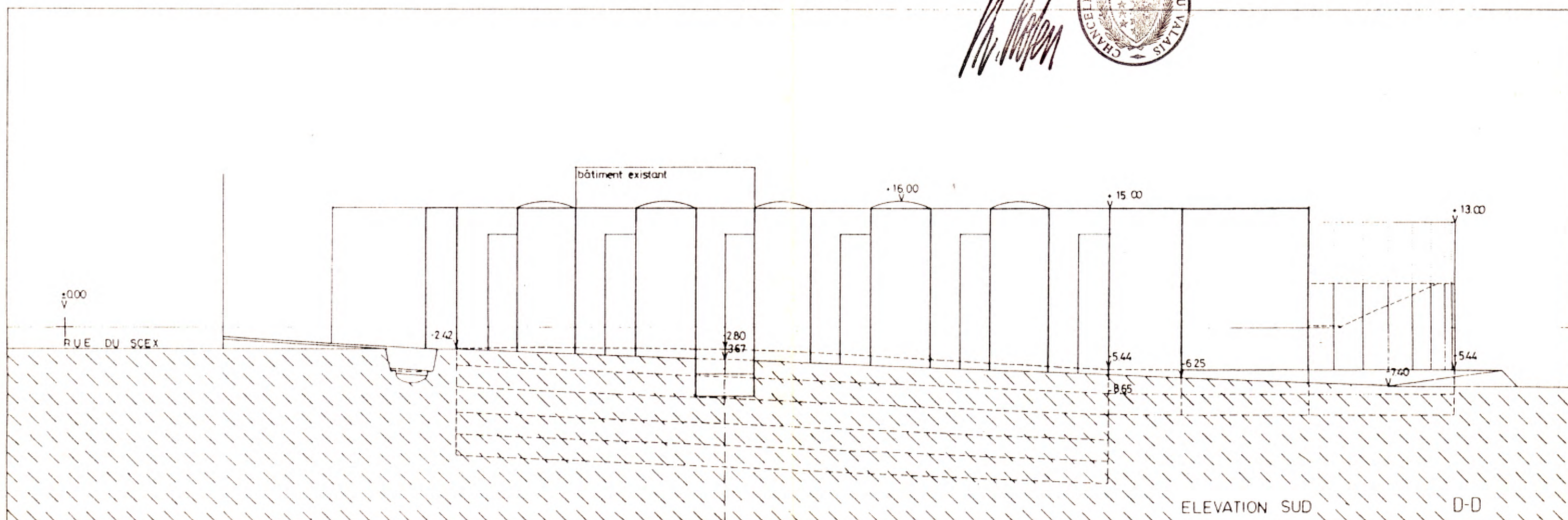
Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 13 MAI 1998
Droit de sceau: Fr. 30.-

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

M. R.



± 0.00 = 509.03



PLAN DE QUARTIER DU SCEX

1 500

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 21 septembre 1989
Droit de sceau: Fr. 70.-

SION le 18 mai 1987
modifié le 7 avril 97

COMPLEMENT D'IMPLANTATION

Approuvé par le Conseil municipal
le 24 juillet 1997

Le Président : François Mudry
Le Secrétaire : Maurice Sartoretti

Ce complément d'implantation a également
été approuvé par le Conseil général, lors de
sa séance du 14 octobre 1997

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL DE SION
LE PRÉSIDENT :
LE SECRÉTAIRE :

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 13 MAI 1998

Droit de sceau: Fr. 50.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



± 0.00 = 509.03

